



## Recours contre la CAF

-----  
Par JABALOT

Invalide à 80% depuis 2000  
Séparée depuis 2002, impôt 0 depuis de très nombreuses années

Je touche une allocation logement depuis de très nombreuses années

En juillet 2012 la CAF me supprime l'Allocation logement sous prétexte que mon ex conjoint paye directement mon loyer  
Pour information mon ex conjoint réside officiellement à l'étranger depuis 2004

Problème, interdit bancaire, n'ayant plus de chéquier, mon propriétaire de nationalité suisse exige que mon loyer soit directement viré sur son compte en suisse afin de ne pas payer d'impôt en France, toute ma retraite d'un montant de 1017,00 ? est virée sur le compte de mon ex conjoint qui vire directement mon loyer sur le compte de mon propriétaire afin d'éviter les frais de transfert

La CAF a un dossier complet, justificatif des virements de ma retraite sur le compte de mon ex-conjoint, justificatif des virements de son compte sur le compte de mon ex propriétaire,

La réponse de la CAF "Nous retenons les éléments apportés par le contrôleur assermenté, qui font foi, jusqu'à preuve du contraire"

Actuellement je n'ai plus de ressources, le resto du coeur me donne un panier repas

Que faire?